



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 47 – 14 OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

L'AFD INVESTIT
1,7 M EUR
DANS LES
INCUBATEURS DE
START-UP EN
AFRIQUE

ETHIOPIE :
PUBLICATION DE
L'ARTICLE IV DU FMI

ORAGROUP
LEVE PLUS DE 20 MDS
FCFA POUR FINANCER
SON DEVELOPPEMENT
EN AFRIQUE DE
L'OUEST

INAUGURATION DE LA
LIGNE FERROVIAIRE
(ELECTRIQUE)
DJIBOUTI-ADDIS
ABEBA

MALI : AIGLE AZUR
CELEBRE SES NEUF ANS
D'IMPLANTATION AU
MALI ET ANNONCE
L'OUVERTURE D'UNE
NOUVELLE DESERTE
(BAMAKO-CONAKRY)

FORMATION :
PARIS-DAUPHINE VEUT
ACCELERER AU SUD DU
SAHARA

COTE D'IVOIRE :
TOTAL A LA TETE D'UN
PROJET DE
CONSTRUCTION D'UN
TERMINAL
D'IMPORTATION DE
GNL

CONGO-CAMEROUN :
LES NEGOCIATIONS
REPRENNENT SUR LA
CENTRALE
HYDROELECTRIQUE DE
CHOLLET

GUINEE :
LA SOCIETE MINIERE
FRANÇAISE AMR
DEPOSE SA DEMANDE
DE PERMIS
D'EXPLOITATION



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ Indice Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique : des progrès notables

La fondation Mo Ibrahim a publié son classement sur la gouvernance des 54 pays d'Afrique. Ce classement se base sur des critères tels que la sécurité, l'Etat de droit, la participation citoyenne, les droits de l'Homme, l'économie et le développement humain. L'Ile Maurice est en tête, suivie par le Botswana, le Cap Vert, les Seychelles, la Namibie, l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Ghana, le Rwanda et le Sénégal. Sur les dix dernières années, les progrès les plus importants ont été réalisés par la Côte d'Ivoire (21^{ème}, +13,1 points), le Togo (33^{ème}, +9,7), le Zimbabwe (39^{ème}, +9,7), le Liberia (28^{ème}, +8,7) et le Rwanda (9^{ème}, +8,4). La Centrafrique (52^{ème}), le Soudan du Sud (53^{ème}) et la Somalie (54^{ème}) occupent les derniers rangs.

✉ manon.villeneuve@dgtresor.gouv.fr

▼ CEMAC : le taux de croissance du PIB ralentirait à 0,2 % en 2016 contre 2,3 % en 2015

Le FMI a rendu publiques début octobre ses nouvelles prévisions de croissance économique mondiale. Le Cameroun, première économie de la zone CEMAC, connaîtrait un ralentissement de sa croissance à 4,8 % (contre 5,8 % en 2015). La meilleure performance est enregistrée en RCA avec un taux de croissance du PIB attendu à 5,2 % encore loin de compenser la récession connue en 2013 (-37 %). Viennent ensuite, le Gabon (+3,2 %), le Congo (+1,7 %), le Tchad (-1,1 %) et la Guinée Equatoriale (-9,9 %).

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ La Chancelière allemande en visite au Mali, au Niger et en Ethiopie

La Chancelière allemande, Angela Merkel, a entamé le 9 octobre un voyage de trois jours au Mali, au Niger et en Ethiopie. Cette semaine africaine est placée sous le signe de la lutte contre l'immigration clandestine. A Niamey, la Chancelière a tenu une conférence de presse conjointe avec le Président Mahamadou Issoufou. A cette occasion, elle a annoncé le déblocage par son pays de 27 M EUR, pour soutenir le Niger, à la fois sur les questions militaires et économiques (développement du nord du pays).

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr; abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée Equatoriale : projet de loi de finances pour l'exercice 2017

Le Premier ministre Francisco Pascual Obama Asue, a présenté début octobre devant la Chambre des députés le projet de loi de finances pour 2017. Celui-ci prendra comme base de calcul un prix du baril de pétrole fixé à 40 USD, un taux du dollar USD établi à 570 FCFA ainsi qu'une production pétrolière de 177 000 bpj. Les recettes totales sont évaluées à 2,23 Mds EUR en baisse de 18 % par rapport à la LF 2016. Les dépenses totales sont estimées à 2,68 Mds EUR, en baisse de 15,3 % par rapport à l'année précédente. Les recettes pétrolières pour 2017 représenteraient 72 % des recettes totales, contre 81 % en LF 2016. Les dépenses d'investissement s'établiraient à 54 % des dépenses totales contre 57 % l'année précédente.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ Guinée Equatoriale : projet de loi en matière de fiscalité

Un nouveau projet de loi concernant la remise de certaines dettes fiscales et la mise en place de mesures d'incitations fiscales est actuellement à l'étude. Dans le cadre du recouvrement des créances fiscales, l'amnistie fiscale représente une des principales mesures de relance. Elle sera promulguée à partir du 1^{er} janvier 2017 pour une période de 24 mois et permettra aux personnes physiques et morales, à l'exception des entreprises du secteur des hydrocarbures, de favoriser leur réinsertion dans la légalité en éliminant les sanctions et majorations correspondantes. Il existe toutefois des interrogations concernant la mise en application et le suivi des différentes mesures de ce projet de loi.

✉ vincent.branquet@diplomatie.gouv.fr

▼ RDC : la Banque centrale durcit sa politique monétaire

La Banque centrale (BCC) a décidé de modifier sa politique monétaire : le taux directeur est augmenté de 5 points de pourcentage et passe de 2 % à 7 %. Par ailleurs, les banques ont reçu un courrier de la BCC qui fixe leur capital social à 30 M USD, avec un délai de 12 mois pour se conformer à ce nouveau seuil. Il est précisé que ce capital sera porté à 50 M USD en 2020. La troïka stratégique du 10 octobre a annoncé une appréciation de la monnaie locale de 0,50 % sur le marché parallèle contre une dépréciation d'1,68 % à l'interbancaire. Fin septembre, le franc s'était déprécié de 27,1 % au parallèle et de 13,8 % à l'interbancaire alors que les réserves, s'établissent à 928,24 M USD, en baisse de 67,97 M USD (4,1 semaines d'importations).

✉ abboud.zaoui@dgtresor.gouv.fr

▼ Inauguration de la ligne ferroviaire (électrique) Djibouti-Addis Abeba

La ligne ferroviaire Addis Abeba-Djibouti a été inaugurée en présence du Premier ministre éthiopien, du Président djiboutien ainsi que de hauts responsables éthiopiens, djiboutiens et chinois. Cette ligne de 754 km a été construite en 4 ans par les sociétés chinoises *China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC)* et *China Railway Engineering Corporation (CREC)*. Le montant total du projet s'élève à 3,4 Mds USD, financé à 70 % par l'*Exim Bank of China*. Avec une vitesse de 120km/h le train reliera Addis-Abeba à Djibouti en 10 heures. La ligne ferroviaire, dont la gestion a été confiée à CCEC pour une période de cinq ans renouvelables, devrait être opérationnelle à l'issue de la période d'essai (de 3 à 6 mois).

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Accord entre l'Union Africaine et la Chine pour un projet ferroviaire continental

La Commission de l'Union Africaine (CUA) et le gouvernement chinois ont adopté un plan d'action de 5 ans pour le projet de réseau continental de train à grande vitesse, qui permettrait de relier les capitales et les grandes villes africaines. Les objectifs fixés par le plan d'action sont les suivants : i) développer la coopération en matière de régulation et réglementation ferroviaire, ii) mettre en place d'une unité de mise en œuvre du projet au sein de la CUA d'ici 6 à 12 mois, iii) renforcer la collaboration entre les entreprises africaines et chinoises. Un groupe chinois prendra la responsabilité de la recherche du financement et des constructeurs du réseau, et de la gestion des trains à grande vitesse.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rapprochement de l’Egypte et du Soudan**

Les présidents soudanais et égyptien ont signé un document stratégique renforçant les relations entre leurs deux pays. Ceci implique une coopération dans les secteurs économique, agricole et financier, sur les passages frontaliers et le commerce. Parmi dix projets d’accord figurent les domaines du transport, de l’agriculture et de l’irrigation.

✉ olivier.biltz@dgtresor.fr

CONJONCTURE

▼ Nigéria : nouvelles prévisions de croissance du FMI

Dans ses Perspectives pour l'économie mondiale d'octobre 2016, le FMI confirme la récession de l'économie nigériane, avec une chute de l'activité d'1,7 % et anticipe une période d'ajustement plus longue par rapport aux prévisions antérieures, avec un rebond de seulement 0,6 % en 2017. En avril, le Fonds escomptait encore 2,3 % de croissance pour 2016 et 3,5 % en 2017. Le FMI anticipe une hausse de l'inflation à un niveau plus élevé qu'auparavant (15,4 % en 2016 et 17,1 % en 2017 contre 10,4 % et 12,4 % en avril), tandis que le déficit du compte courant pourrait être plus faible que prévu (-0,7 % en 2016 et -0,4 % en 2017 contre -2,8 % et -1,8 % en avril).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : le budget 2017 en hausse de 13,3 %

Le Président Buhari a soumis le 5 octobre le cadre de dépenses à moyen terme et le document de stratégie budgétaire pour la période 2017-2019 à l'Assemblée nationale, proposant un budget d'un montant de 6900 Mds NGN pour 2017, soit une hausse de 13,3 % par rapport à 2016. Le gouvernement s'est fixé comme objectif de recettes publiques 4200 Mds NGN, dont 1300 Mds NGN de revenus pétroliers (30 %), 1500 Mds NGN de revenus non-pétroliers (35 %), et 1 200 Mds NGN de revenus indépendants (29 %). Plus du quart des dépenses sera alloué aux dépenses d'investissement (1800 Mds NGN), près de 40 % aux dépenses de fonctionnement (2600 Mds NGN) et 24 % au service de la dette (1600 Mds NGN soit près de 40 % des recettes de l'Etat).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Nigéria : les transferts des migrants ont atteint 20,5 Mds USD en 2015

Selon la Banque mondiale, les transferts des migrants ont atteint 20,5 Mds en 2015, représentant 4,5 % du PIB nigérian, en baisse de 300 M USD par rapport à 2014. Ces fonds proviennent majoritairement des Etats-Unis (27 %), du Royaume-Uni (18 %) et du Cameroun (11 %). Selon les prévisions de la Banque mondiale, ces transferts pourraient atteindre 20 Mds USD en 2016.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : 4,3 % de croissance en 2016 selon le FMI

Après -21 % en 2015, l'activité en Sierra Leone devrait croître de 4,3 % en 2016 et de 5 % en 2017, alors que le Fonds prévoyait 5,3 % et -0,7 % en avril 2016. L'inflation devrait augmenter par rapport aux prévisions précédentes (9,7 % en 2016 et 9 % en 2017, contre 9,5 % et 9 % en avril), tandis que le déficit du compte courant pourrait être plus important que prévu (-16,2 % en 2016 et -16,4 % en 2017, contre -9,7 % et -12,8 % en avril).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Libéria : hausse de l'activité de 2 % en 2016 d'après le FMI

Le Fonds prévoit une croissance moins forte au Libéria, à 2 % en 2016 et à 4 % en 2017, contre 2,5 % et 4,7 % en prévus avril 2016. L'inflation est en légère hausse en comparaison avec les prévisions précédentes (8,6 % en 2016 et 8,5 % en 2017, contre 8,2 % et 8 % en avril), tandis que le déficit du compte courant pourrait être moins fort que prévu (-30,5 % en 2016 et -26,5 % en 2017, contre -39,8 % et -39,4 % en avril).

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : paiement de la dette intérieure

Lors de son discours à la nation à l'occasion de la fête de l'indépendance de la Guinée, le président de la République a demandé aux ministres des secteurs économiques de réexaminer le portefeuille de la dette intérieure, afin de procéder progressivement à son apurement vis-à-vis des entreprises locales. Cette dette s'élèverait à plus de 3000 Mds GNF. Son non-paiement paralyse de nombreuses entreprises et fragilise l'économie du pays.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : le FMI prévoit 3,1 % de croissance en 2016

Le FMI prévoit un taux de croissance du PIB de 3,1 % en 2016 et de 4,3 % en 2017. La reprise de la croissance reste très timide du fait de la persistance de la faiblesse des prix des produits de base (fer et pétrole). Le déficit budgétaire est de 3 % et l'inflation est maîtrisée à 1 %. Dans ce contexte, le Fonds préconise (i) une action sur la balance des paiements à travers une réforme du marché des changes pour le rendre plus flexible, (ii) le maintien de la dette publique à un niveau soutenable et (iii) une réforme du climat des affaires.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : un projet de budget en hausse de 11 % pour 2017

Le projet de loi de finances pour 2017 a été adopté en conseil des ministres le 5 octobre 2016. Le projet de budget, en hausse de 11 %, atteint 3355 Mds FCFA (5 Mds EUR). Il sera couvert à 65 % par des ressources internes (contre 62 % en 2016). Près du tiers du budget (1,8 Md EUR, +15 %) est destiné aux dépenses d'investissements. Le Pôle urbain de Diamniadio, le programme d'urgence de développement communautaire et le programme prioritaire de désenclavement figurent parmi les grandes priorités.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : indice des directeurs d'achats stable à 53,5

L'indice des directeurs d'achats (*Purchasing Manager Index*, PMI) kenyan s'est maintenu à 53,5 point en septembre. L'indice PMI, perçu comme un indicateur avancé de la conjoncture, a été de 53,3 en juillet et de 53,5 en août. Une valeur supérieure à 50 étant synonyme de d'expansion de l'activité, cet indice semblerait refléter le dynamisme du secteur privé kényan.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Nigéria : réforme de la politique fiscale nationale à venir

Le comité de révision de la politique fiscale nationale a remis ses recommandations à la ministre des Finances. Cette nouvelle politique fiscale nationale doit encore être approuvée par le conseil exécutif fédéral et le conseil économique national avant de pouvoir être mise en place. Si elle est correctement mise en œuvre, elle pourrait permettre une amélioration significative du système fiscal nigérian, cette politique visant à remédier au problème de la multiplicité des taxes et des agences de collecte, à réduire le taux d'imposition et le coût de la conformité fiscale pour les PME, à améliorer la facilité à payer les impôts, à encourager la diversification économique, à étendre la base fiscale et enfin, à accroître le ratio recettes publiques / PIB.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : ratification de l'Ordonnance PPP

La loi N°020/2016 du 5 septembre 2016 vient de ratifier, sans modification, l'ordonnance N°009/PR/2016 du 11 février 2016 relative aux partenariats public-privé (Ordonnance PPP). L'Ordonnance PPP prévoit une définition très large des contrats de PPP et précise que ces derniers peuvent être conclus dans tous les secteurs. La conclusion de contrats PPP dans le secteur de l'électricité soulève certaines difficultés qui devraient être levées dans le cadre de la réforme en cours sur le cadre juridique de ce secteur. Certaines dispositions de l'Ordonnance PPP devraient également faire l'objet de précisions par voie réglementaire, ce qui pourrait retarder l'utilisation de contrats PPP pour la structuration de projets au Gabon.

✉ magueye.gueye@gide.com

▼ Guinée : une loi PPP en cours de préparation

Les 21 et 22 septembre 2016, le ministère de l'Economie et des Finances de la République de Guinée a organisé un atelier visant à présenter et discuter le nouveau cadre légal, réglementaire et institutionnel qui sera applicable aux partenariats public-privé (PPP) et dont l'objet est de favoriser le développement d'infrastructures nécessaires à l'économie du pays. Les projets de textes ainsi qu'un portefeuille de projets PPP ont été exposés aux représentants des différentes administrations guinéennes ainsi qu'aux bailleurs institutionnels tels que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le PNUD et l'AFD.

✉ barthelemy.littot@gide.com

▼ Congo : lancement de l'antenne du CEMACO de Brazzaville

Après l'ouverture en novembre 2015 du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO) de Pointe-Noire, celui de Brazzaville a été officiellement inauguré, le 10 octobre 2016, par le ministre du Commerce extérieur et de la Consommation. Le CEMACO se veut être un mécanisme alternatif, transparent et équitable de règlement des litiges commerciaux pour les TPE/PME locales. La mise en place de cet instrument s'inscrit dans le cadre du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE), cofinancé par le gouvernement congolais et l'Union européenne, en vue d'améliorer le classement du Congo dans le *Doing Business*.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Madagascar : projet de *Transparency International* sur la fiscalité des entreprises**

Le 4 octobre 2016, *Transparency International Initiative Madagascar* (TIIM) et le ministère des Finances et du Budget ont organisé conjointement un atelier de présentation du projet « Action collective pour la transparence et l'efficacité de la fiscalité des entreprises à Madagascar ». Celui-ci a réuni les représentants de l'administration fiscale, les groupements du secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que le bureau indépendant anti-corruption (BIANCO). Ce projet vise à identifier les risques de corruption et à proposer des mesures de prévention. Il doit aussi permettre de promouvoir les bonnes pratiques au sein du secteur privé en termes de respect des lois et des règlements fiscaux.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice conserve la 1^{ère} place en Afrique sur le plan de la compétitivité**

Le *Global Competitiveness Index* 2016/2017, qui vient d'être publié par le Forum Economique Mondial (WEF), classe Maurice au 45^{ème} rang mondial, derrière l'Italie et devant le Portugal, ce qui permet à ce pays insulaire de gagner une place. Au niveau de l'Afrique, Maurice est toujours en première position devant l'Afrique du Sud (47^{ème}) et le Rwanda (52^{ème}). Dans les sous-indices du classement, Maurice enregistre la meilleure performance dans la catégorie « Institutions ». A noter que Maurice maintient aussi sa première place dans la 10^e édition de l'indice de bonne gouvernance (IIAG) de la Fondation Mo Ibrahim.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : reconduction de « l'option zéro » entre le Soudan et le Soudan du Sud**

Le Soudan et le Soudan du Sud ont convenu de renouveler pour deux ans leur accord dit « option zéro », par lequel le Soudan avait accepté en 2012 de reprendre l'intégralité de la dette extérieure de l'ancien Soudan, composé des actuels Soudan et Soudan du Sud, en échange d'un engagement international d'alléger cette dette.

✉ olivier.biltz@dgtresor.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ L'AFD investit 1,7 M EUR dans les incubateurs de start-up en Afrique

L'Agence française de développement (AFD) et l'incubateur Bond'Innov, basé à Bondy (banlieue de Paris) et spécialisé dans les pays du Sud, ont signé une convention pour le lancement d'une plateforme d'accompagnement des incubateurs de start-up en Afrique. L'AFD a accepté de financer à hauteur d'1,7 M EUR le programme Afrique Innovation. Ce dernier consiste dans la mise en place d'une plateforme web ouverte à tous, Afric'innov (dont une version est déjà en ligne), qui ambitionne d'être à la fois le média de référence de l'innovation en Afrique francophone et un système d'information et de ressources en ligne pour les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Nigéria : négociation d'un investissement de 500 M USD pour le secteur minier

D'après le ministre du Développement des Mines et de l'Acier, Dr. Kayode Fayemi, des négociations sont en cours avec la *Nigerian Sovereign Investment Authority* (NSIA), le fonds souverain nigérian, pour un investissement de 500 M USD destiné à soutenir le plan de développement à long terme du secteur minier. La Banque mondiale pourrait également fournir des fonds pour le développement du secteur. Pour rappel, le Conseil exécutif fédéral (FEC) a approuvé en août 2016 une nouvelle feuille de route pour le développement du secteur minier, avec pour objectif d'atteindre une contribution au PIB de 27 Mds USD en 2025.

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina : l'AFD finance des projets de développement à Ouagadougou à hauteur de 80 M EUR

Le gouvernement vient de lancer la seconde phase du projet de développement durable de la capitale Ouagadougou (PDDO2). Ce projet, d'un coût global de 80 M EUR, est financé par l'AFD. Il couvre la période 2017-2021 et devrait permettre de créer près de 8 000 emplois permanents et 4 500 emplois temporaires. Le PDDO2 compte trois composantes : (i) travaux de voirie et drainage, (ii) construction de centres secondaires et (iii) renforcement des capacités institutionnelles des services municipaux. L'objectif est de désengorger le centre-ville et de créer des pôles économiques dans les quartiers périphériques. Pour mémoire, le PDDO1, d'un montant de 27 M EUR a démarré en 2014 et devrait prendre fin en 2017.

✉ denieulp@afd.fr

▼ Mauritanie : la BID augmente de 3 M USD son financement au centre national de cardiologie (CNC)

L'avenant de l'accord de financement initial, qui portait sur un montant de 17,8 M USD, a été signé le 9 octobre à Washington, en marge des assemblées du FMI et de la Banque mondiale, entre le ministre de l'Economie et des Finances, El Moctar Ould Djay, et le Président de la Banque islamique développement (BID). Il porte à 20,8 M USD le financement total que la BID accorde au CNC.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : la Banque mondiale veut doubler son appui financier en 2017**

L'annonce a été faite à l'issue de la rencontre entre le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, et le Vice-président de l'institution en charge de la région Afrique, Makhtar Diop, à l'occasion des assemblées du FMI et de la Banque mondiale. La Banque entend accompagner le pays dans les secteurs prioritaires de la santé, l'eau, l'éducation, l'énergie et l'agriculture. Elle sera également présente dans la mise en œuvre du PUDC, le Programme d'urgence de développement communautaire, financée par l'Etat et pilotée par le PNUD. Des missions d'experts de la Banque se rendront à Lomé prochainement pour identifier les besoins et nouveaux domaines d'intervention.

✉ florent.danion@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : la BEI finance l'approvisionnement en eau de Dakar à hauteur de 100 M EUR**

Le Sénégal a signé un accord de prêt de 66 Mds FCFA (100 M EUR) avec la BEI (Banque européenne d'investissement) pour le financement de la construction d'une station de pompage et d'une usine de traitement d'une capacité de 100 000 m³/jour et d'une conduite d'environ 210 km de 200 000 m³. Ce projet, qui sera mis en œuvre par la Société nationale des eaux du Sénégal (SONES), desservira 3,9 M de personnes (dont 3 M dans la région de Dakar) et permettra de combler le déficit en eau que connaît Dakar.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : 75 M USD de la BID pour soutenir la filière arachide**

La BID, à travers sa filiale la Société internationale islamique de financement, a accordé un prêt de 75 M USD pour soutenir la Sonacos. (ex-Suneor depuis juillet 2016), dans la commercialisation des graines d'arachides. Ce financement permettra l'achat par la société de graines d'arachides qui seront accessibles aux producteurs d'ici la fin d'octobre 2016.

✉ kokouvi.djabakou@dgtresor.gouv.fr

▼ **Oragroup lève plus de 20 Mds FCFA pour financer son développement en Afrique de l'Ouest**

Le Groupe bancaire panafricain Oragroup a annoncé, le 12 octobre, la levée de 21,2 Mds F CFA (32,3 M EUR) en zone UEMOA pour financer son développement. Présent dans 12 pays avec un total de bilan de 1 492 Mds FCFA en 2015, Oragroup va lancer une seconde tranche de 15 Mds début 2017. L'investisseur panafricain Emerging Capital Partners (ECP) est l'actionnaire de référence d'Oragroup. Proparco est également au capital.

✉ ma@35nord.com

▼ **Congo-Cameroun : les négociations reprennent sur la centrale hydroélectrique de Chollet**

Le ministre congolais de l'Energie et de l'Hydraulique et son homologue camerounais ont relancé le 5 octobre les discussions sur la mise en chantier de la centrale hydroélectrique de Chollet, sur le fleuve frontière Dja Ngoko. D'une capacité de 600 MW pour un coût estimé à 700 M USD, ce projet exécuté par le Chinois Sinohydro pourrait démarrer en 2018, un consensus ayant été trouvé sur la constitution de l'équipe projet, les modes de financement et le calendrier. Cette interconnexion électrique entre les deux pays, qui se partageront à part égale la production, pourrait associer d'autres États parties prenantes des Accords du PEAC - Pool énergétique de l'Afrique centrale.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : des investissements privés à venir dans le logement, la transformation des céréales, l'imprimerie et l'industrie métallique**

Six conventions ont été signées le 7 octobre dernier entre le gouvernement et des investisseurs nationaux et étrangers, pour un montant total proche de 32 Mds FCFA. Les principaux investissements seront menés par Nestlé (déjà présent au Cameroun) pour un montant de 10 Mds FCFA pour étendre son unité de fabrication alimentaire, par la société civile immobilière Emergence pour la construction d'un hôtel et de logements sociaux pour 10 Mds FCFA et par la société Graphics system pour la création d'une imprimerie industrielle correspondant à un investissement de 7 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Djibouti : adhésion à la Banque africaine d'Import-Export**

Le mardi 11 octobre 2016, le conseil des ministres a approuvé l'adhésion de Djibouti à l'accord relatif à la création de la Banque Africaine d'Import-Export (Afreximbank). L'Afreximbank est une institution panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra-africain. Elle financera en priorité les secteurs de l'énergie et des transports. Cette adhésion témoigne de la volonté du gouvernement de Djibouti de diversifier les sources de financement de l'économie djiboutienne.

✉ thomas.debroise@diplomatie.gouv.fr

▼ **Kenya : émission d'une obligation de 296 M USD pour le financement des infrastructures**

Le troisième C2D, d'un montant d'environ 600 M EUR devrait démarrer en 2016, pour une durée de huit ans. Une réserve de 100 M EUR serait constituée et le solde de 500 M EUR serait réparti, sous réserve de validation politique, entre :

- la pérennisation d'actions financées sur les C2D précédents en faveur de la modernisation de l'agriculture et de la décentralisation,
- une aide budgétaire appuyant l'accès à des services essentiels, dont les versements seraient conditionnés à la mise en œuvre de réformes engagées par le gouvernement,
- un appui programme à trois secteurs : développement local grâce à l'agriculture, emploi des jeunes et infrastructures dans les capitales régionales.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.fr

▼ **Ethiopie : publication de l'article IV du FMI**

Après la validation par son conseil d'administration le 26 septembre, le FMI a publié le rapport de l'Article IV pour l'Ethiopie le 4 octobre. Ce rapport confirme notamment une révision à la hausse de sa prévision du taux de croissance à 6,5 % pour l'année fiscale 2015/2016. Il s'agit toutefois d'une baisse par rapport à la croissance 2015 (10,2 %) qui s'explique notamment par la sécheresse et la chute des prix mondiaux des matières premières. Un rebond à 7,5 % est anticipé pour 2016/2017, mais le rapport est antérieur aux récents troubles dans le pays qui pourraient affecter à la baisse ces prévisions.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Signature par Maurice de l'accord INTERREG 2014-2020**

A l'occasion d'un déplacement à La Réunion, le 11 octobre 2016, le ministre mauricien des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a signé – pour la République de Maurice – la convention-cadre INTERREG V 2014-2020 qui porte sur un programme de coopération territoriale dans la zone Océan Indien. Ce programme, doté de 63,2 M EUR alloués par le FEDER et adopté par la Commission européenne en septembre 2015, comporte deux aspects : un volet transfrontalier (41,4 M EUR) relatif à la coopération entre La Réunion et ses voisins regroupés au sein de la COI et un volet transnational (21,8 M EUR) qui concerne une zone de coopération plus large.

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Nigéria : Erisco Foods menace de fermer son usine de transformation de tomates à Lagos

Erisco Foods Ltd (2000 employés) menace de fermer son usine à Lagos, faute de soutien du gouvernement. La société ne serait plus en mesure de payer les agriculteurs qui lui fournissent les matières premières et évoque un manque de devises et un « environnement d'exploitation difficile qui donne un avantage à la production importée ». La société a donné au gouvernement fédéral un ultimatum de 30 jours pour une intervention d'urgence, sous peine d'arrêter ses opérations. Mais selon certaines sources journalistiques, l'entreprise aurait reçu 2 Mds NGN de la Banque Centrale du Nigeria (CBN) au cours des deux dernières années pour l'« importation et l'installation de lignes de transformation de tomates ».

✉ fabrice.uzum@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina : Monsanto sur le point de suspendre ses activités dans le pays

Selon les déclarations de son représentant en Afrique de l'Ouest, la firme américaine Monsanto, spécialisée dans les pesticides et les OGM, a décidé de suspendre ses activités au Burkina Faso, exception faite de celles « relatives aux aspects réglementaires » telles que des tests en cours sur le maïs transgénique. Deux raisons sont avancées par la presse locale pour expliquer ces mesures : le rachat de Monsanto par le groupe allemand Bayer et la décision de la filière coton burkinabè de ne plus cultiver le coton OGM fourni par Monsanto.

✉ claire.latouche@sciencespo.fr

▼ Kenya : un partenariat innovant pour améliorer les conditions de vie de 30 000 fermiers

Le fonds Livelihoods, un fonds d'investissement créé par des entreprises privées, a noué un partenariat innovant avec Brookside Dairy, la première entreprise laitière d'Afrique de l'Est, et Vi Agroforestry, une ONG reconnue pour son travail sur les pratiques agricoles durables. Ensemble, ils mènent un projet qui vise à améliorer les conditions de vie de 30 000 fermiers à travers des pratiques agricoles durables et la création de valeur autour du lait, de l'eau et du carbone. Le lancement officiel de ce projet a eu lieu le 11 octobre 2016 à Kitale.

✉ ma@35nord.com

▼ Maurice : La production de sucre en légère hausse

Avec une hausse de la consommation mondiale proche de 2 % par an et une nette réduction des stocks, le prix du sucre sur les marchés internationaux devrait continuer à progresser jusqu'en 2017. Conséquence de cette situation, les producteurs mauriciens ont vu le prix de vente de la tonne de sucre progresser de 14 % entre 2015 (335 EUR) et 2016 (375 EUR). En 2016, la production de sucre à Maurice, qui compte 4 raffineries, devrait atteindre 400 000 tonnes (+9 % par rapport à 2015). Le principal débouché pour le sucre mauricien est le marché européen (Italie, Espagne, Royaume-Uni, Grèce).

✉ jerome.chastenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Soudan : Renforcement de la présence chinoise dans le secteur agricole

Lors d'une visite au Soudan, le ministre chinois de l'Agriculture a annoncé que son pays allait renforcer la coopération agricole avec le Soudan et y investir 60 M USD. 27 institutions chinoises seraient déjà présentes sur le terrain et Khartoum a présenté à la Chine 80 projets d'investissement dans l'agriculture et l'élevage.

✉ olivier.biltz@dgtresor.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Burkina : préparation du 6^{ème} rapport ITIE

La prochaine évaluation (6^{ème} rapport) du secteur minier burkinabè devrait intervenir avant la fin de l'année. Le pays a obtenu le statut de pays conforme à l'Initiative pour la transparence des industries minières (ITIE) en février 2013. La collecte des données a été confiée au cabinet britannique Moore Stephens qui vient de conclure, à cet effet, une mission dans le pays. Selon les chiffres du précédent rapport, le pays est le 4^{ème} pays producteur d'or d'Afrique avec une production estimée à 39,6 tonnes en 2016.

✉ michel.dhe@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : production d'or

Une campagne de forage (à 10 000 m de profondeur) réalisée par la compagnie minière canadienne Algold Resources dans la zone de Tijirit (400 km au nord-est de Nouakchott) a confirmé le potentiel aurifère d'un corridor (Eléonore) minéralisé de 3,1 km. Ce corridor est délimité en trois zones : une située au nord et qui hébergerait de riches filons d'or ; les deux autres, situées au centre et au sud, contiendraient de vastes réseaux de veines de quartz de tous types. Algold Resources a acquis Tijirit, (superficie de 1000 Km²) et Saboussiri en mars 2016.

✉ mamadou.anne@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : gaz / hydrocarbures

La Côte d'Ivoire représentée par le ministre du Pétrole et de l'Energie a conclu, le 4 octobre 2016, trois accords concernant le secteur des hydrocarbures avec des consortia composés de sociétés internationales et ivoiriennes. Le 1^{er} conclu avec Total, Shell, Socar, Golar, Endeavor, Petroci et CI-Energies, porte sur la réalisation d'une infrastructure permettant d'assurer l'approvisionnement du pays en gaz naturel liquéfié pour un investissement estimé à 200 M USD. Les 2 autres accords, conclus avec Total, Vivo, Puma, Sahara, IPSL, Agility, Petro-Ivoire, Bolloré, Oil Libya, Sonabhy et Petroci, portent sur la création de 2 sociétés pétrolières dédiées respectivement aux activités de stockage massif et de transport par pipelines de produits pétroliers.

✉ nicolas.jean@gide.com

▼ **Guinée : la SFI se retire du projet d'exploitation de fer du Mont Simandou**

Après Rio Tinto, c'est au tour de la SFI d'annoncer son retrait du consortium SIMFER chargé du projet d'exploitation du minerai de fer du mont Simandou. La SFI possédait 4,6 % de parts. Le coût global du projet est estimé à 20 Mds USD. Le chef de l'Etat a entamé des discussions avec Pékin pour relancer le projet.

✉ lognara.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : la société minière française AMR dépose sa demande de permis d'exploitation**

La société minière française Alliance minière responsable (AMR) a déposé un dossier de demande de permis d'exploitation pour son projet situé sur le territoire de la préfecture de Boké, au nord du pays. L'obtention du permis confèrera à AMR le droit d'exploiter le projet pour une durée de 15 ans, renouvelable plusieurs fois pour des périodes de cinq ans. Le projet, qui nécessitera quelques 200 M USD d'investissement, devrait permettre de créer plusieurs centaines d'emplois salariés en Guinée. Les premières estimations réalisées ont déterminé que le pays abrite 430 M de tonnes de ressources en bauxite. AMR vise une production de 5 M de tonnes par an d'ici à début 2019.

✉ ma@35nord.com

▼ **RDC - Tanzanie : signature d'un accord sur les hydrocarbures du lac Tanganyika**

Un mémorandum d'accord entre la RDC et la Tanzanie a été signé le 4 octobre 2016 à Dar es Salam concernant la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures dans le lac Tanganyika. Aucune découverte n'a encore été faite dans ce lac mais de nombreux indices de la présence d'hydrocarbures ont été observés au Burundi et en Tanzanie, ce dernier pays ayant déjà attribué deux blocs d'exploration dont un à une compagnie australienne, Beach Energy.

✉ alexandre.galicier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : construction de la plus grande centrale solaire d'Afrique de l'Est dans le comté de Garissa**

Après avoir annoncé en mars dernier le projet de construction d'une centrale solaire de 55 MW dans le comté de Garissa, l'autorité de l'électrification rurale du Kenya (REA) a signé cette semaine le contrat de vente d'électricité avec *Kenya Power*, au tarif de 0,12 USD/kWh. D'une puissance de 55 MW, cette centrale regroupera plus de 210 panneaux photovoltaïques de 260 watts chacun et permettra d'alimenter en électricité plus de 625 000 foyers kenyans. Elle constitue l'installation la plus puissante d'Afrique de l'Est. Le projet sera réalisé par *China Jiangxi* pour un coût total de 136 M USD, financé par le gouvernement chinois avec prêt d'*Exim Bank*.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.fr

▼ Industries

▼ Gabon : la zone économique spéciale de Nkok cherche à développer l'industrie du bois

La société *Gabon Special Economic Zone SA* (Gsez), société d'aménagement et de gestion de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok, à proximité de Libreville, lance un appel public à compétition pour le recrutement d'exploitants forestiers pouvant livrer mensuellement au moins 500 m³ de bois d'Okoumé. Les contrats proposés, d'une durée de cinq ans, visent au développement de l'industrie de transformation du bois, qui peine à décoller depuis l'interdiction d'exportation des grumes décidée en 2010 par le gouvernement. Les stocks actuels de bois s'élèveraient à 400 M m³ dont 130 M m³ d'Okoumé, essence mondialement réputée pour la fabrication de contre-plaqué.

✉ aline.quenet@dgtresor.gouv.fr

▼ Services

▼ Le Libéria va lancer son marché boursier

Selon l'agence Ecofin, la Présidente libérienne, Ellen Johnson Sirleaf, vient de soumettre au Sénat deux lois permettant de créer un cadre juridique et réglementaire complet pour établir un marché boursier dans le pays et mettre en place une autorité de contrôle du secteur financier, la *Securities Exchange Commission of Liberia*. L'objectif est de favoriser le développement du secteur privé libérien et d'attirer d'avantage d'investisseurs étrangers dans le pays. Cette annonce intervient dans un contexte où l'épidémie d'Ebola qui s'est terminée en juin 2016 selon l'OMS et la chute des prix internationaux du minerai de fer et du caoutchouc ont mis à mal le dynamisme de l'économie libérienne, dont la croissance est tombée à 0,4 % en 2015.

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

▼ Bénin : Coris Bank s'installe en décembre 2016

Le groupe bancaire burkinabé, Coris Bank International (CBI), ouvrira une filiale au Bénin en décembre prochain. Fondée en 2008 sur les actifs de la Financière du Burkina par l'homme d'affaires Idrissa Nassa, CBI est le deuxième groupe bancaire du Burkina Faso. Au 31 décembre 2015, le total du bilan du groupe s'est établi à 976 M EUR. Au Burkina Faso, la banque compte une quarantaine d'agences et contrôle près de 20 % du marché. Elle est présente en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo. Son implantation au Sénégal est prévue en 2017.

✉ pierre-henry.lenfant@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : Aigle Azur célèbre ses neuf ans d'implantation au Mali et annonce l'ouverture d'une nouvelle desserte (Bamako-Conakry)

La compagnie aérienne française Aigle Azur a fêté ses neuf ans de présence au Mali le 7 octobre dernier. A cette occasion, la compagnie a annoncé l'instauration d'une fréquence supplémentaire entre Orly et Bamako, ce qui portera à quatre le nombre de vols hebdomadaires sur cette ligne. La Compagnie ouvre également la ligne Bamako-Conakry. Aigle Azur a transporté environ 2 M de passagers dans le monde en 2014 et 2015. Au Mali, ce sont 20 000 personnes qui ont effectué le trajet Bamako – Paris en 2016, soit une hausse de 30 % par rapport à la même période en 2015.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **RDC : Canal+ inaugure à Kinshasa le deuxième déploiement d'EASYTV dans le pays**

Deux mois après Lubumbashi, Canal+ a annoncé le déploiement de son offre en qualité numérique EasyTV à Kinshasa, la capitale congolaise. À travers cette solution unique déployée par Telenum RDC, l'ambition est de proposer des contenus de qualité à un prix accessible pour le plus grand nombre. Proposé au tarif de 8000 francs congolais par mois, le bouquet TNT couvre un large choix de thématiques (divertissement, information, séries, cinéma, sport, religion, jeunesse, musique et découverte) avec des chaînes de référence (A+, Novelas TV, Infosport+, Ciné+ Star, France 24, TV5 Monde, Planète+, Piwi+...) mais aussi un nombre important de chaînes congolaises (RTNC, RTVA, RTDV,...).

📧 ma@35nord.com

▼ **Formation : Paris-Dauphine veut accélérer au sud du Sahara**

L'université Paris-Dauphine est déjà présente à Tunis, où elle a sa propre fac privée ; à Alger, Dakar et Maurice, via des écoles locales proposant un MBA coproduit avec l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris ; et bientôt à Casablanca, où elle ouvre un master de conseil en gestion de patrimoine. Désormais, l'institution veut s'implanter directement en Afrique subsaharienne. Son président, Laurent Batsch, aimerait convaincre les grandes entreprises françaises qui ont besoin de cadres intermédiaires de l'accompagner financièrement dans ce projet. Il a d'ailleurs approché le groupe Bolloré il y a quelques semaines.

📧 redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ **NSIA Technologies devient le premier hébergeur « hyper-convergent » de données en Afrique subsaharienne**

NSIA Technologies a annoncé le 6 octobre à Abidjan, la signature d'un partenariat avec Nutanix, le leader mondial de l'hyper-convergence. Ce partenariat a été officialisé à l'occasion de la 12^{ème} édition de l'*Africa Telecom People*, événement consacré aux technologies de l'information et de la communication en Afrique francophone. Le Directeur général de NSIA Technologies, Ange Diagou, a reçu lors de l'ATP le prix de la meilleure initiative privée de l'année. La société Nutanix, fondée en 2009 en Californie, a réussi le 30 septembre 2016, son introduction en bourse sur le marché américain (NASDAQ) avec une valorisation estimée à plus de 5 Mds USD.

📧 ma@35nord.com

▼ **La startup Afrimalin boucle sa première levée de fonds**

Un mois après son lancement, la startup Afrimalin, référence des petites annonces en Afrique francophone, conclut son premier tour de table de 400 000 EUR. Parmi les investisseurs entrant au capital d'Afrimalin : la famille Milchior, propriétaire du groupe Etam, David Kalfon, le patron du fonds d'investissement français Amaïka Asset Management et Yannick Naud, homme d'affaires basé à Londres. Avec plus de 100 000 visites comptabilisées sur le seul mois de septembre, Afrimalin rencontre un fort engouement depuis son lancement. Afrimalin s'adresse aux particuliers et aux professionnels. La plateforme offre notamment un levier d'affaires aux artisans, aux commerçants et aux PME en Afrique francophone.

📧 ma@35nord.com

▼ **Accord entre les deux Soudan sur l'espace aérien du Soudan du Sud**

Le Soudan et le Soudan du Sud ont signé un accord par lequel le Soudan du Sud, dont l'espace aérien est actuellement géré par le Soudan, en prend le contrôle grâce à de nouvelles infrastructures gérées initialement par le Soudan puis transférées progressivement au Soudan du Sud. Une structure conjointe devrait être créée, la *South Sudan - Sudan Implementation Monitoring Team* (SSIMT) et les deux pays entendent ouvrir de nouvelles routes aériennes.

✉ olivier.biltz@dgtresor.fr

ENTREPRISES

▼ Côte d'Ivoire : Total à la tête d'un projet de construction d'un terminal d'importation de GNL

L'Etat ivoirien a signé avec le groupe Total un accord de partenariat visant à créer un consortium pour la construction d'un terminal flottant d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL). Total dirigera le consortium, qui aura comme autres membres : Royal Dutch Shell, Endeavor Energy, Petroci (Société pétrolière publique), CI-Energies, SOCAR (Azerbaïdjan) et Golar LNG (Norvège). Le projet porte sur la création d'une unité de stockage et de regazéification flottante d'une capacité initiale de 2,8 M m³/jour. L'objectif est de le porter graduellement à 14 M m³. Le coût du projet est estimé à 200 M USD. Les premières livraisons de gaz devraient intervenir mi-2018.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : le néerlandais Vivo Energy réalise un bénéfice net en hausse de 10 % au premier semestre 2016

La filiale ivoirienne de la compagnie néerlandaise Vivo Energy, spécialisée dans la distribution des produits pétroliers, a annoncé un bénéfice net de 3,5 M EUR, pour le premier semestre 2016, soit une hausse de 10 % par rapport à la période en 2015. Le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est cependant contracté de 5 % pour se situer à 198 M EUR, en raison de la baisse des prix à la pompe.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Boissons : rupture annoncée entre Coca-Cola et AB InBev en Afrique

Le groupe américain compte racheter la participation du brasseur belge dans *Coca-Cola Beverages Africa*, acquise à travers son absorption de SABMiller. *Coca-Cola Beverages Africa* avait été lancé au second semestre 2014 par *The Coca-Cola Company*, SABMiller et l'investisseur sud-africain *Gutsche Family Investments* pour rassembler les opérations du géant américain de la boisson dans douze pays africains, représentant 40 % des volumes de Coca-Cola à travers le continent. En rachetant SABMiller, AB InBev a acquis une participation de l'ordre de 20 % dans le français Castel, embouteilleur de Coca-Cola dans une dizaine de pays africains parmi lesquels l'Algérie et la Tunisie. Une situation qui ne manque pas d'irriter le groupe américain.

✉ redaction@jeuneafrique.com - en savoir plus : <http://www.jeuneafrique.com/newsletters/>

▼ Cameroun : Proparco soutient le renouvellement du capital d'Hysacam

Proparco apportera une garantie bancaire d'un montant de 9,8 Mds FCFA à la société d'hygiène et de salubrité du Cameroun Hysacam, pour faciliter l'acquisition de 200 camions. Il s'agit de la seconde intervention de Proparco au second semestre 2016 au Cameroun, après celle de septembre dernier, consistant en un apport de 10 M EUR (6,5 Mds de FCFA) en fonds propres dans le groupe camerounais Activa Assurances, afin de l'accompagner dans son développement en Afrique subsaharienne.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Cameroun : Camtel annonce le démarrage de la construction d'un nouveau câble sous-marin entre le Cameroun et le Brésil**

Le projet de construction d'un câble sous-marin entre le Cameroun et le Brésil est conduit par le Consortium Camtel-China Unicom à la faveur d'une convention signée en octobre 2015. Huawei construira l'infrastructure d'atterrissage au Cameroun (Kribi), tandis qu'au Brésil (à Fortaleza), la maîtrise d'œuvre du point d'atterrissage est confiée au troisième opérateur mondial de téléphonie Telefónica. Le câble d'une longueur d'environ 6000 km, sera doté d'une capacité de 32 Tbps, et entrerait en service au quatrième trimestre de l'année 2018. Le coût estimatif de réalisation du projet est de 280 Mds FCFA.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo : Necotrans dynamise le Port autonome de Brazzaville**

Deux ans après avoir signé la concession du port fluvial de Brazzaville, d'une durée de 15 ans, TBC (Terminaux du bassin du Congo), filiale du groupe français Necotrans, récolte les premiers fruits de son investissement de 17 Mds FCFA (26 M EUR). TBC s'est doté d'engins de levage performants pour augmenter la capacité de déchargement de ce Port qui voit notamment transiter le bois en provenance du nord du pays pour être acheminé vers Pointe-Noire. Les travaux de réhabilitation du Port devraient être terminés au courant du 1^{er} semestre 2017. La société vient par ailleurs de signer un accord avec le chemin de fer Congo-Océan et les douanes pour faciliter les démarches administratives des armateurs et réduire le temps de transit.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Côte d'Ivoire : report du salon de l'automobile

Prévu début octobre, le Salon de l'automobile d'Abidjan n'aura finalement pas lieu avant le mois de mars 2017. Cette décision a été arrêtée il y a plus d'un mois par les promoteurs de l'événement : le groupement interprofessionnel automobiles, matériels et équipementiers (Gipame), qui rassemble les 18 concessionnaires opérant en Côte d'Ivoire. Pour ses promoteurs, ce salon sera à la fois l'occasion de faire du business mais aussi un événement festif, visant à célébrer la percée de la classe moyenne ivoirienne, qui a notamment permis au marché de l'automobile de croître de 10,8 % en 2014 et de 12 % en 2015, selon les chiffres du Gipame. Le Gipame table sur près de 20 000 visiteurs durant cette rencontre.

✉ redaction@jeunefrique.com - en savoir plus : <http://www.jeunefrique.com/newsletters/>

▼ Burkina Faso : Seydou Bouda va siéger à la Banque mondiale

Le Burkinabè Seydou Bouda a été élu administrateur au Conseil d'administration de la Banque mondiale. Il y représentera 23 pays africains. C'est la première fois que le Burkina Faso accède à un siège d'administrateur au Conseil d'administration du groupe. Économiste et diplomate de formation, Seydou Bouda a été ambassadeur du Burkina Faso auprès des États-Unis entre 2011 et 2014. Il a également occupé des portefeuilles ministériels sous le gouvernement de Blaise Compaoré, comme celui de l'Économie et du Développement (2002-2007), de la Fonction publique et de la Réforme de l'État (2007-2008) et de la Santé (2008-2011).

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

CORRECTIF :

Dans le numéro 46 d'Objectif Afrique et dans la brève intitulée : *Sierra Leone : des compagnies aériennes européennes en froid avec l'autorité de l'aviation civile*, l'information selon laquelle « Brussels Airlines est actuellement la seule compagnie qui relie directement Freetown à une ville européenne » est inexacte car Air France dessert actuellement Freetown depuis Paris-CDG, trois fois par semaine. Brussels Airlines n'est donc pas la seule compagnie aérienne à desservir une grande capitale européenne depuis la Sierra Leone. (Source : Direction Régionale Afrique de l'Ouest d'Air France-KLM.)

✉ victor.berenger@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MAEDI ni des ministères économiques et financiers. La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

sandrine.lafaye@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Directeur de la Publication

Marc Bouteiller

Rédacteurs en Chef

Samuel Goldstein (DG Trésor) et Marc Bouteiller (DAOI)

Rédacteurs en Chef adjoints

Caroline Richard (DG Trésor) et Anne Cussac (DAOI)

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à :
objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

